

DU THEOREME DIT DE THALES

Henry Plane

Un géomètre qui chercherait dans un ouvrage français antérieur aux ultimes années du 19ème siècle, un énoncé du "théorème de Thalès" serait certainement surpris de ne l'y point trouver et ce, quel que soit l'ouvrage consulté.

Si sa recherche va vers des livres inspirés directement du plan adopté par Euclide ou de celui de Legendre, il sera étonné du peu de place que joue dans le chapitre des figures semblables la propriété de la parallèle à un côté d'un triangle déterminant sur les deux autres côtés des segments de même rapport, place à peu près équivalente à celle de la propriété de la bissectrice d'un angle déterminant sur le côté opposé des segments dans le même rapport que celui des côtés de l'angle. Quant à la démonstration, elle repose sur le rapport de deux triangles de même base.

Ce n'est qu'avec la géométrie de Port-Royal, rédigée par Arnauld, qu'apparaît l'étude des bandes parallèles découpant sur des sécantes des segments de même rapport. C'est de reste dans la filiation de cet ouvrage que le rapport des mesures (longueurs c'est à dire nombres) se substituera, petit à petit, à celui de figures (segments de droite).

Nous avons dit ouvrages français mais ailleurs? Et bien, on trouve jusque dans les ouvrages allemands ou britanniques de la fin de ce siècle des théorèmes de Thalès qui tournent autour du triangle rectangle inscrit dans un demi-cercle. Mais alors, et la mesure des pyramides à l'aide d'un bâton et des ombres? Il s'agit vraisemblablement d'une anecdote racontée imparfaitement par Plutarque, en particulier, et reprise sur la foi à cet auteur.

P.S. Dans les actes (à paraître) du colloque inter IREM de géométrie de Limoges (Juin 1992) figurera un article sur ce sujet.

